



L'école nationale d'administration pénitentiaire est un établissement public administratif national placé sous la tutelle du garde des Sceaux, ministre de la Justice (cf. décret du 26-12-2000, art.11).

L'Énap est l'une des quatre écoles du ministère de la Justice.

NOS MISSIONS



- > La formation statutaire préalable à la titularisation et formation statutaire et formation continue des fonctionnaires et agents publics occupant un emploi dans l'administration pénitentiaire ainsi que la formation professionnelle continue des partenaires du service public pénitentiaire.
- > La préparation à des concours de la fonction publique et, à ce titre, l'intégration du dispositif « Prépa Talents », qui permet la diversification des recrutements, dont les modalités sont définies par arrêté du garde des sceaux, ministre de la Justice.
- > La réalisation de travaux de recherches et d'études et leur diffusion.
- > Le développement et la mise en œuvre d'actions de partenariat avec des institutions d'enseignement et de recherche.
- > Le développement et la mise en œuvre d'actions de coopération internationale, notamment en matière de formation et de recherche.
- > Prestations de service à titre onéreux.

La formation statutaire préalable à la titularisation



La formation statutaire préalable à la titularisation, dite « **formation initiale** » a pour but de permettre aux agents de développer les compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

La formation statutaire et formation continue



Conçue pour permettre aux agents de maintenir ou parfaire leurs compétences, la formation continue dispensée à l'Énap répond à trois objectifs :

- > l'adaptation immédiate au poste de travail,
- > l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers,
- > le développement de qualifications ou l'acquisition de qualifications nouvelles.

Prépa-Talents



Une mesure concrète et ambitieuse pour les jeunes.

Dans le cadre du plan Talents du service public lancé par le Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques et en lien avec la récente publication de l'ordonnance instaurant la mise en place d'un concours externe spécial pour l'accès à cinq Ecoles de service public, l'Énap a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt en sollicitant l'ouverture, dès septembre 2021, d'une « Prépa Talents du service public ». Forte de son expérience dans la formation d'élèves en Classe préparatoire intégrée, l'École entend se saisir de cette nouvelle initiative en faveur d'une fonction publique plus inclusive pour offrir l'opportunité au plus grand nombre d'accéder aux concours et métiers pénitentiaires.

Ce dispositif ambitieux s'articule autour de deux objectifs :

> lutter contre l'autocensure face aux concours

Le déficit d'information sur les métiers, les modalités et les voies d'accès à la fonction publique conduit à une autocensure des jeunes, même lorsqu'ils sont diplômés d'un cursus universitaire.

> diversifier la haute fonction publique

Les lauréats des concours externes de la haute fonction publique sont moins divers socialement depuis 15 ans.

Une nouvelle voie d'accès à six concours de la fonction publique (administrateur territorial, directeur d'hôpital, directeur des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, commissaire de police, directeur des services pénitentiaires) est ouverte à titre expérimental entre 2021 et 2024. Cette nouvelle voie d'accès est destinée aux élèves des Prépas Talents du service public et des classes préparatoires intégrées des trois années précédentes. Le nombre de places dédiées à ce concours sera compris entre 10 et 15 % des places offertes aux concours externes.



LA FORMATION



5 départements pédagogiques

- > Département greffe pénitentiaire et applicatifs informatiques
- > Département droit et service public
- > Département probation et criminologie
- > Département gestion et management
- > Département sécurité

5 unités de formation

- > Unité de formation des directeurs (Formation de 24 mois)
- > Unité de formation des cadres des personnels de surveillance (Formation lieutenants 12 mois – formation premiers surveillants 13 semaines)
- > Unité de formation des surveillants (Formation de 6 mois)
- > Unité de formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (Formation de 24 mois)
- > Unité de formation interdisciplinaire et continue

Les formations statutaires préalables à la titularisation de l'Énap sont basées sur le principe de l'alternance.



ENAP
Ecole nationale
d'administration
publique

Un lieu de recherche et d'expertise



Une recherche opérationnelle appliquée aux métiers et pratiques professionnelles.

Cette activité est conduite par le Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (Cirap) qui inscrit ses travaux dans ce champ pénitentiaire pour le documenter, le comprendre et élaborer un savoir criminologique dans l'optique d'un partage de connaissances et d'amélioration des pratiques. Ainsi, à partir d'une approche interdisciplinaire, le Cirap analyse des objets criminologiques pensés dans leur complexité (c'est-à-dire en contexte, avec leurs logiques et leurs différentes dimensions y compris contradictoires) et problématisés autour de deux axes et deux clés de lecture :

Deux axes de recherche

Axe 1 : Dispositifs et discours. Les travaux produits dans cet axe s'intéressent aux fondements, aux orientations et aux effets des politiques pénitentiaires en matière de prise en charge.

Axe 2 : Normes et acteurs. Les analyses produites dans cet axe s'intéressent aux normes (juridiques, culturelles, sociales) qui président à l'organisation des pratiques professionnelles et aux manières dont les acteurs s'y adaptent, se les approprient et les refaçonnent.

Deux clés de lecture

1. Une dimension analytique des objets criminologiques qui prend en compte la pluralité des mécanismes de contrôle social.
2. Une dimension évaluative des dispositifs de prise en charge complémentaire aux approches quantitatives et prédictives.





Cette perspective propose :

> **Une approche qui contextualise** : l'objectif est de rendre intelligible un phénomène pour le comprendre dans sa globalité.

> **Une recherche du sens** : l'objectif est de rendre intelligibles les modes d'appropriation subjectifs des dispositifs.

Cette démarche d'évaluation examine les écarts entre ce qui est prescrit et l'expérience telle qu'elle est vécue en vue d'aider à la prise de décision et (re)dynamiser les réflexions sur les dispositifs de prises en charge.

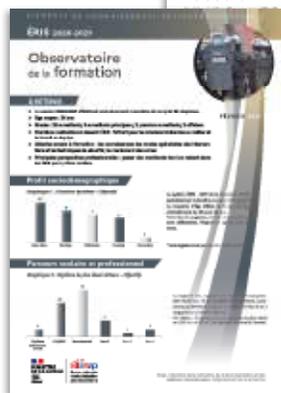
Trois axes d'action :

1. Rendre public les rapports de recherche, les dossiers thématiques et les articles scientifiques portant sur les enjeux propres à la criminologie et au champ pénitentiaire.
2. Établir des collaborations scientifiques avec les milieux universitaires et les centres de recherche pour conduire des projets.
3. Alimenter les pratiques d'intervention et la formation des professionnels sur la base des connaissances scientifiques produites.

Une connaissance des publics et une évaluation des parcours de formation

L'Observatoire de la formation produit des études et travaux statistiques, notamment sur :

- > Le profil sociodémographique des élèves et stagiaires ;
- > Le processus de socialisation professionnelle à partir des représentations qu'ils ont de leur métier ;
- > L'évaluation des dispositifs de formation (à chaud et de manière différée);
- > Les conditions de formation.





La culture au cœur de la formation



La médiathèque Gabriel Tarde

La médiathèque Gabriel Tarde est un outil d'information et de formation à disposition des formateurs, chercheurs, élèves et personnels pénitentiaires. Elle assure la gestion et la conservation de collections en lien avec les domaines et thématiques pénitentiaires et les met en valeur à travers la constitution de dossiers documentaires, de bibliographies sélectives et de présentation de documents.

Dotée d'un fonds contemporain, et d'un fonds historique, la médiathèque propose près de **25 000** documents contemporains et **20 000** anciens, 100 titres de périodiques, **2 500** mémoires d'élèves, **700** dvd, ainsi que des bases de données en ligne. Elle permet également à ses usagers d'obtenir des prêts d'ouvrages entre bibliothèques.

Bibliothèque de référence sur le champ pénitentiaire, la médiathèque Gabriel Tarde est à la fois pôle associé de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et pôle de conservation des périodiques en Aquitaine. Tous ses fonds, et notamment la bibliothèque numérique, sont consultables à partir du portail de la médiathèque.

<https://enapagen1.bibenligne.fr/>.

Partenaire actif de l'action culturelle à l'Énap, elle propose régulièrement des animations, projections, expositions, dédicaces à ses usagers. Elle permet également l'emprunt de documents (ouvrages, revues, dvd, BD, documents sonores...), et est ouverte du lundi au vendredi, 41 heures par semaine.





Sur le site internet de l'Énap

Autres ressources disponibles
depuis le portail du Centre de ressources sur l'histoire
des crimes et des peines (CRHCP)
<http://enapagen2.bibenligne.fr/>

Ou le portail de la bibliothèque numérique
<http://enapagen3.bibenligne.fr>

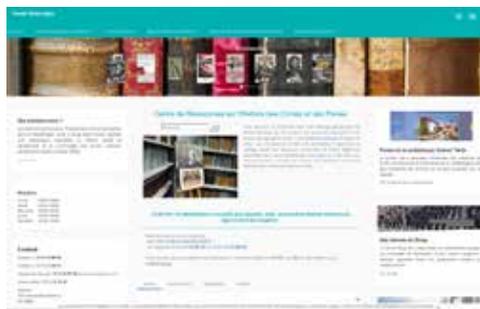
Ou sur le site internet de l'école
www.enap-justice.fr/histoire/histoire-patrimoine

Un espace muséal

L'espace muséal Pierre Cannat permet un parcours illustré par une sélection de documents et d'objets remarquables hérités de l'ancien musée national des prisons à Fontainebleau et de différents établissements en voie de fermeture. Les thématiques abordées dans cet espace pédagogique dédié à la mémoire pénitentiaire sont :

- > Les personnels et pratiques professionnelles
- > Vie en détention
- > Travail en détention
- > Sécurité
- > Architecture
- > Anthropométrie (greffe)

La visite de cet espace est proposée aux élèves en cours de formation, ainsi qu'aux différentes délégations découvrant l'Énap et ses missions.







L'art et la Culture

L'art et la culture sont inscrits dans la politique globale de l'Énap, seule école de service public à porter une programmation culturelle à part entière. Cette démarche innovante ouvre une multitude de possibilités, notamment aux services de la formation et de ses acteurs.

Des projets artistiques et culturels qui s'infusent au cœur du parcours de formation de l'élève :

- En proposant différents modes d'expressions et offres culturelles (musique, théâtre, spectacles de rue, danse, cinéma...) : les élèves se confrontent alors à de nouveaux registres pour compléter leur temps de formation.
- En incitant les élèves à appréhender de nouveaux champs culturels : cette découverte permet aux élèves la confrontation des registres émotionnels et professionnels. Ces moments favorisent la création de moments de proximité où la parole, l'échange et l'interconnaissance peuvent émerger.
- En donnant l'occasion aux élèves d'être porteurs de projets, ils mettent en avant leurs compétences, valorisent leur savoir-faire personnel et professionnel, et renforcent leur parcours de formation.



Le secrétariat général et l'agence comptable



Le secrétariat général

Il assure la coordination des moyens pour l'ensemble de l'école. Il organise l'allocation et la répartition de la subvention pour charge de service public accordée par la tutelle et votée par le conseil d'administration pour satisfaire l'accomplissement des missions dévolues à l'école. Les missions principales, outre la programmation et le suivi budgétaire déclinés lors du dialogue de gestion avec les autres directions ainsi que la maîtrise des risques comptables et financiers, sont réparties entre cinq départements :

- > Le département budget et finances
- > Le département hébergement, accueil et sécurisation
- > Le département des ressources humaines
- > Le département technique
- > Le département des systèmes d'information

L'agence comptable

Elle est dirigée par un agent comptable, assisté par un adjoint et un assistant comptable. Ses missions sont les suivantes :

- > Tenue de la comptabilité générale (et production du compte financier, bilan de l'année)
- > Encaissement des recettes
- > Paiement des dépenses
- > Maniement des fonds (il est le seul, avec le régisseur, à pouvoir manipuler les chèques, le numéraire et tout autre moyen de paiement)
- > Conseil auprès de l'ordonnateur en matière financière et comptable



Depuis son installation à Agen en 2000, l'Énap ne cesse de développer son activité internationale et a eu des contacts avec une centaine de pays. L'expertise des agents de l'Énap en matière de formation aux métiers pénitentiaires est reconnue et valorisée au niveau européen et international.

L'action internationale de l'École se décline aujourd'hui autour des questions liées à la recherche comme à la formation, à destination des agents de l'Énap mais aussi des personnels pénitentiaires étrangers.



Le rayonnement international

L'Énap est intégrée dans divers réseaux de professionnels de la formation (Confédération européenne de la probation, Réseau européen des écoles de formation pénitentiaire, Réseau des académies pénitentiaires d'Europe et d'Amérique latine...) et développe des collaborations bilatérales avec de nombreuses institutions étrangères. Ces échanges prennent diverses formes et visent principalement à comparer et développer de nouvelles pratiques et compétences liées à la formation et aux missions des personnels pénitentiaires.

Elle s'engage pour cela dans des projets européens et internationaux permettant le partage des bonnes pratiques professionnelles et pédagogiques, par exemple en matière de management, de sécurité dynamique ou de gestion des détenus difficiles.

L'Énap accueille des auditeurs étrangers dans ses formations, lors de cycles de formations continues ou initiales.

L'Énap, enfin, coopère étroitement avec l'opérateur interministériel Expertise France. L'École missionne alors certains agents sélectionnés pour apporter leur expertise auprès d'écoles et administrations pénitentiaires étrangères. Depuis 2011, l'Énap a ainsi contribué à plus d'une dizaine de projets internationaux.

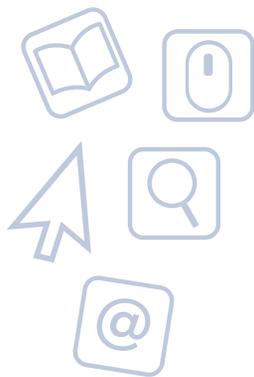
Enfin, l'Énap propose régulièrement à ses agents, aux élèves directeurs, et aux personnels pénitentiaires des visites d'étude et des conférences leur permettant de renforcer leurs connaissances des systèmes pénitentiaires étrangers et leurs compétences sur des domaines spécifiques (sécurité dynamique, modules de respect, radicalisation, prisons ouvertes, probation, prévention de la violence, éthique et déontologie...).



D'année en année, le recours aux outils numériques va croissant au sein de l'Énap. Les élèves se forment aux « applicatifs métiers » mais accèdent aussi à la plate-forme « Moodenap », adaptée aux formations statutaires préalables à la titularisation et aux formations statutaires et formations continues à distance.



L'essor du numérique



À l'Énap, les élèves et stagiaires se forment à des missions de sécurité et d'insertion, et dans tous les cursus, la relation à l'autre est fondamentale. Un engagement moral et physique, où la parole, le geste, le regard, l'écoute sont constamment en éveil. Au-delà de cette dimension présenteielle, le recours aux outils numériques est incontournable, car l'administration pénitentiaire est évidemment en phase avec les évolutions numériques qui traversent la société toute entière.

La création de l'Atelier pédagogique du numérique (APN)

Un virage fort dans la transformation numérique.

L'APN sur la plateforme « MoodEnap » permet de mettre en ligne des tutoriels et des parcours de formation. L'accès à toutes ces propositions et aux documents utiles pour l'apprentissage des gestes professionnels se fait par une identification personnelle sécurisée.

L'APN permet également aux personnels de la direction de la formation de monter en compétence pour améliorer la qualité des formations aussi bien en présentiel qu'en distanciel. Ainsi, les élèves peuvent anticiper les formations à venir, et entrer en cours en ayant déjà intégré son essence et aller plus loin dans la réflexion et l'interaction avec le formateur.

La crise sanitaire de 2020-2021 a modifié l'organisation pédagogique, imposant un accueil en présentiel des élèves divisés par deux. Ce défi organisationnel et pédagogique relevé par l'école a permis de maintenir la qualité et les calendriers des formations.

L'accompagnement des élèves se poursuit à l'Énap dans la dynamique numérique, en positionnant toujours l'apprenant en qualité d'acteur de sa formation.

L'Énap en quelques chiffres



50 millions d'euros

Retombées économiques sur le territoire de l'agglomération d'Agen en 2019.

264

Plafond d'emploi (2019)

13

Catégories de personnels formés.

20 000 m²

Surface de l'ensemble construit dédié aux structures pédagogiques.

857

Nombre de chambres pour **1375** lits, pour les trois villages initiaux, **437** chambres doubles et **24** chambres individuelles adaptées PMR pour le 4^e village. Soit un total de **2 273** lits.

2	stands de tir
1	gymnase
1	bâtiment de simulation
1	bâtiment d'enseignement + 5 modulaires
1	restaurant
2	amphithéâtres
1	médiathèque « Gabriel Tarde »
1	espace mémoire pénitentiaire « Espace Pierre Cannat »

Évolution et perspectives



Crédit photo : Énap

2019

Les modulaires

Ce projet a été mené en 2019. Il a permis la construction de 1.760 m² de salles pédagogiques supplémentaires, équivalent à 600 places pédagogiques, dont :

- > 12 salles pédagogiques dont une salle de 100 places
- > 5 salles informatiques
- > 2 salles de secourisme
- > 20 bureaux administratifs



Crédit photo : Ignacio Prego Architectures / Javier Minassian

2020/2021

Le 4^e village d'hébergement : Village de Riach

- > 438 chambres doubles
- > 23 chambres PMR
- > 900 lits supplémentaires
- > 2 espaces de détente de 75 m²
- > Capacité hôtelière maximale de 1.968 lits

2022

Pour fluidifier les files d'attente : restructuration de l'espace d'accueil et de distribution des repas du restaurant.



2023/2025

**Projet pour un
Pôle aquitain
en criminologie
appliquée**

L'Énap a développé depuis 20 ans des compétences en criminologie, tant en matière de recherche que de formation. L'école souhaite valoriser et développer ces talents par la création d'un pôle de criminologie hébergé dans un futur bâtiment de l'extension de l'école et qui sera disponible en 2025.

Ce pôle sera l'occasion de continuer à faire vivre mais aussi à développer et renforcer les connaissances acquises en criminologie, appliquées aux missions de l'administration pénitentiaire, tout en s'ouvrant à des publics extérieurs (notamment aux citoyens, élus et autres administrations).

UN ENJEU SOCIÉTAL

Radicalisation violente ou religieuse, émergence de nouveaux risques, de nouvelles dangersités, permanence des questionnements sociétaux au croisement des impératifs de liberté et de sécurité, évolution constante des métiers de la sécurité, prééminence des interrogations sur la pénalité et le phénomène criminel... Tout ramène dans le débat contemporain à la question criminologique.

L'Énap, forte de son ancrage agenais et de son ouverture sur l'Europe et le monde, propose que ces questions soient mises au jour, au débat citoyen, professionnel ou scientifique, à la réflexion, à l'exposition ou à l'étude scientifique en un lieu unique, au coeur du tissu étudiantin et urbain de l'agglomération agenaise.

UN ENJEU TERRITORIAL

L'agenais accueille l'Énap, l'Énap promeut l'agenais. L'extension de l'Énap sur ce site unique est un engagement fort. Le rayonnement et l'ouverture de l'Énap vers l'extérieur constituent une nécessité sans cesse renouvelée. Le Pôle d'excellence offrira un point de rencontre des préoccupations sociales, scientifiques et professionnelles, mais aussi un lieu de promotion du territoire, de visites et de culture. Cet espace, à la fois muséal et tourné vers la recherche et la capitalisation des savoirs, sera un atout fort pour l'identité conjointe de l'Énap et de l'agenais au tournant 2030.

UN ENJEU SCIENTIFIQUE

La criminologie progresse dans chaque région du monde en tant que discipline scientifique autonome. Elle peine pourtant à s'affirmer dans le paysage universitaire français et requiert un ancrage que professionnels et praticiens de la peine, de tous horizons, sont prêts à lui donner. Agen et l'Énap peuvent saisir l'opportunité d'en devenir le lieu légitime de déploiement.




École nationale
d'administration
pénitentiaire

Énap - 440, avenue Michel Serres - CS 10028
47916 AGEN cedex 9
www.énap.justice.fr
Intranet : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr>



EnapCampus

La page officielle de
l'École nationale
d'administration
pénitentiaire